Dimanche 21 janvier 2018

L'ensemble des membres du conseil municipal se joignent à moi, afin de vous présenter tous nos Vœux de Bonheur et de Santé pour cette nouvelle année.

Je commencerai, comme chaque année, par les chiffres de l'INSEE qui nous octroie 322 habitants au 01 janvier 2018.

Le passage à mi-mandat a vu nos projets en cours se finaliser ou tout au moins en prendre le chemin.

- Notre travail avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) de l'Isère, a permis le lancement de l'appel d'offre à maîtrise d'œuvre, qui a abouti le 04 mai 2017 à la désignation du cabinet d'architecture RIGASSI & Associés basé à Grenoble, comme maître d'œuvre de notre projet école. Au vu de nos besoins, celui-ci nous a présenté, le 26 juillet, trois options.

Le conseil municipal a opté pour le scénario le plus judicieux et le moins onéreux qui consiste à l'utilisation du bâtiment communal dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, qui possède la capacité d'accueillir nos besoins scolaires ainsi que la transformation de la cours d'école actuelle en extension de la place du village, permettant une ouverture du centre bourg.

Cette décision est motivée par le fait que l'équipe municipale a conscience que ce bâti communal a besoin d'importants travaux de rénovation et que la commune n'a pas les moyens financiers de les mener à bien et de construire un bâtiment neuf.

Ce projet bénéficie d'un taux de subventions de 60 %, repartis à hauteur de 40 % par le département et 20 % par l'état. Les dossiers ont été déposés auprès de ces deux entités.

L'Avant-Projet Sommaire a reçu l'approbation du conseil le 19 octobre 2017.

Le conseil, voulant affirmer son désir de conserver notre commerce au sein de la commune, a demandé au maître d'œuvre une étude pour la restructuration de l'école actuelle en café. Une demande de subvention a été déposée en ce sens auprès de la région Auvergne Rhône Alpes.

L'Avant-Projet Définitif nous sera remis mi-février et une réunion publique d'information sera organiser afin de présenter ce projet aux habitants avant son approbation.

- La commune a transféré, pour une durée de trois ans renouvelable, la compétence éclairage public à notre syndicat d'électricité (Syndicat des Énergie du Département de l'Isère) au 01 avril 2017 dans le but de diminuer le coût d'entretien et de fonctionnement de ce réseau pour la commune. Afin de poursuivre cette démarche, nous allons étudier avec le syndicat la coupure ou l'atténuation de notre éclairage public sur des plages horaires encore à déterminer.

- Suite à la réunion publique du vendredi 07 avril 2017, le conseil municipal a arrêté le projet de Plan local d'Urbanisme de la commune le 11 mai 2017.
Avec son approbation par les personnes publiques associées et la réalisation de l'enquête publique, qui a eu lieu du 20 octobre au 18 novembre dernier, notre PLU a enfin fait un grand pas vers sa finalisation. Le procès-verbal ainsi que les conclusions de Monsieur le commissaire enquêteur sont consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

- Dans le cadre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la commune a réalisé les travaux prévus à l'église et au café. Afin de respecter le calendrier prévisionnel, les travaux au cimetière seront réalisés cette année. Enfin la dernière tranche, l'accessibilité de l'école, est intégré dans le projet en cours.

- La nouvelle intercommunalité des Balcons du Dauphiné, en place depuis maintenant une année, n'a pas souhaité conserver la compétence voirie que possédait la Communauté de Commune de l'Isle Crémieu. Ainsi, depuis le 01 janvier de cette année les communes membres, dont Veyssilieu, ont récupéré la totalité des voiries communales. Cela comprend l'entretien et la réfection des revêtements ainsi que le fauchage et l'élagage.

- L'engagement du Département au déploiement du Très Haut Débit suit son cours.

Dans un premier temps, la fibre arrivera sur notre commune au cours du premier semestre 2018.

Une deuxième tranche, dont la date d'achèvement se situe entre 2021 et 2024 pour la desserte vers les foyers, a fait l'objet d'un second appel d'offre par le département. Une fois ces travaux réalisés, les fournisseurs prendront contact avec les usagers afin de proposer des abonnements en Très Haut Débit. Nous vous tiendrons informé de l'avancé de ces travaux.

- L'année écoulée a vu se réaliser quelques travaux d'investissement comme la mise en électricité du hangar communal ainsi que la reprise d'un mur de soutènement au hameau du Burizay.

Dans la continuité de son soutien aux associations, la commune a aménagé une dalle avec coffrets électriques normalisés sur la plaine de jeux. Ces travaux ont pour but de faciliter l'organisation des manifestations qui entretiennent les liens de partages et de convivialités entre les générations.

- Le repas champêtre du comité des fêtes, suivi de la deuxième édition de la Fête de la musique de l'association « mille et un accords », ont été, une nouvelle fois, une belle réussite avec plus de 100 repas servis et un podium qui a assuré le spectacle et l'animation jusque tard dans la soirée. Je veux remercier toutes celles et ceux, bénévoles et sponsors, qui ont permis que cette action perdure. Il en a été de même avec la kermesse du sou des écoles qui a réuni nos deux villages afin de ponctuer l'année scolaire 2016-2017.

- Après 18 années de présence au secrétariat de notre commune **Anne MIGNOT** fera valoir ses droits à une retraite bien mérité au 01 avril 2018. Je tenais à la remercier au nom de la commune et de mes prédécesseurs, pour le sérieux de son travail et la conscience professionnelle dont elle a fait preuve durant toutes ces années. Nous lui souhaitons tout le bonheur possible dans cette nouvelle vie qui commence.

L'année écoulé a vu l'intégration de **Collette LASSALE** au sein du personnel communal. Bien que nous la connaissions depuis plusieurs années, je tenais à lui souhaiter officiellement la bienvenue au côté d'**Irène MARTINEZ** qui a accepté de reprendre les rênes de notre secrétariat et de **Daniel COCHET.**

- Un remerciement à notre équipe enseignante avec qui nous entretenons une relation de confiance mutuelle et à **Jacqueline DI LENARDA** qui, malgré ses soucis de santé, continue de permettre la tenue de notre restauration scolaire au sein de ses locaux.

- Pour finir, un mot sur notre site internet, très consulté, qui représente un support d'informations important pour la commune auquel j'associe notre service d'E-mailing.

Nous aurons une pensée pour **Martine LANFREY** qui nous a quittés le 30 septembre 2017.

Comme tous les ans, je finirai ces vœux en souhaitant la bienvenue et plein de bonheur à

- **Noé TAVARES ALLAGNAT,** né le 16 février 2017
- **Élise VEYET,** née le 27 juillet 2017
- **Gabin POIGNART**, né le 08 septembre 2017

Et j'adresse tous nos Vœux de bonheur à Monsieur **BUFFET** et Madame **DA SILVA** dont j'ai eu le plaisir de célébrer le mariage le samedi 30 septembre 2017.

Je vous renouvelle tous nos Vœux pour cette année 2018
et vous invitent à prendre le verre de l'amitié.
Merci